



Pour tout renseignement complémentaire
merci de prendre contact avec :

Monsieur COASSE Jean-Paul professeur
d'éducation physique au collège Lassagne
et coordonnateur de la section sportive
handball.

jean-paul.coasse@ac-lyon.fr

ou

Collège Lassagne
M. ODEN (principal)
5 rue André Lassagne, 69300 Caluire
04.78.23.43.52
Ce.0691728d@ac-lyon.fr

La section sportive handball du collège Lassagne est placée sous la responsabilité du chef d'établissement et coordonnée par Jean-Paul COASSE, professeur d'éducation physique au collège Lassagne. Elle bénéficie d'un fort et pérenne partenariat avec le club de l'AS Lyon Caluire Handball et la Mairie de Caluire.

La participation à l'association sportive handball sera encouragée afin de représenter le collège Lassagne lors des compétitions UNSS.

Les conditions précises de candidatures sont communiquées à l'intérieur de cette brochure mais sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution du calendrier de la fin d'année scolaire au collège Lassagne. Enfin la commission handball statuera sur les entrées et les sorties du dispositif et rendra sa réponse définitive aux familles qui ont confirmé leur volonté d'inscription mi- juin 2024.

Des dérogations sont possibles pour les élèves hors secteur du collège Lassagne.



SECTION SPORTIVE HANDBALL COLLEGE LASSAGNE



Tu es élève de CM2, fille ou garçon, tu es très motivé(e) par le sport en général et le handball en particulier. L'année prochaine (septembre 2024) tu rentres en 6^{ème} au collège Lassagne ou dans un autre établissement (dérogations possibles).

Tu souhaites t'investir dans le handball pour apprendre cette activité ou te perfectionner en tant que joueur.

Alors cette brochure est faite pour toi !



Le collège Lassagne est, depuis plusieurs années, un lieu de réussite scolaire et d'enrichissement culturel pour tous les élèves. A la rentrée 2024, la section sportive handball poursuivra son développement avec un effectif de 52 élèves qui bénéficient d'un entraînement et d'une pratique spécifique handball. Il s'agit pour eux de viser à la réussite scolaire tout en leur permettant d'accéder à une pratique physique assidue.

Elle s'adresse aux élèves scolarisés en sixième, cinquième, quatrième et troisième à la rentrée de septembre 2024. En outre, ils bénéficieront de deux à quatre heures d'entraînement dédiées à l'apprentissage du handball dans un emploi du temps classique.

PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE HANDBALL

QUELS OBJECTIFS ? :

- ▶ Contribuer à l'épanouissement et la réussite scolaire des élèves grâce à la pratique du handball et à la participation à un projet collectif de classe.
- ▶ Faire bénéficier aux élèves d'un entraînement plus soutenu en handball intégré à leur emploi du temps tout en suivant une scolarité classique.
- ▶ Motiver et valoriser les élèves par une progression dans leur pratique sportive de prédilection.
- ▶ Sensibiliser les élèves à une meilleure connaissance de soi dans l'effort physique (alimentation, sommeil, récupération, prévention des blessures...), à la vie de groupe et au respect des règles de vie commune et à devenir un joueur complet (préparation physique, rôle de jeune officiel).

SUIVI SCOLAIRE :

- ▶ Bilan trimestriel sur le bulletin scolaire par les entraîneurs et le coordonnateur de section
- ▶ Suivi individualisé de l'élève par le responsable de section pour veiller au respect de l'engagement des élèves dans leur double cursus scolaire et sportif (signature d'une charte en début d'année)
- ▶ Possibilité de soutien scolaire.



Conditions de candidature pour la rentrée 2024-2025 :

- **Une réunion d'information aura lieu le jeudi 07 mars 2024 à 17h45 pour les familles intéressées et désireuses d'un complément d'informations sur le projet.**
- **Une lettre de motivation rédigée par l'enfant à remettre par mail à Monsieur Coasse avant le 24 avril 2024 avec les motifs de cette candidature et le parcours sportif et scolaire des élèves à l'adresse suivante : jean-paul.coasse@ac-lyon.fr**
- **Un entraînement de détection le mercredi 03 avril 2023 au gymnase Lassagne (à côté du collège) de 13h30 à 17h00.**